

SHALSHELET NEWS

La Parole du Rav Brand

Les Jugements

1) Chaque homme est jugé lors de deux jugements différents. L'un d'entre eux a lieu le jour de la mort, où est décidée la part de mérite acquise dans le monde futur : « Trois groupes se présentent le Jour du Jugement (après la mort): les tsadikim (justes), les réchaïm (coupables) et les bénonim (moyens). Les tsadikim sont inscrits pour la vie future, les réchaïm pour l'enfer..., et les moyens sont graciés par D-ieu, et ne descendent pas dans l'enfer, (et ils expieront leurs fautes par d'autres moyens) », (Roch Hachana 16b). Voici le commentaire du Rambam (Maimonide) : « Chaque homme a des mérites et des fautes ; celui dont ses mérites surpassent ses fautes est tsadik. Celui dont ses fautes surpassent ses mérites est racha. Celui dont ses fautes et ses mérites sont équivalents est un homme moyen. De même, dans une ville, si les mérites des habitants surpassent leurs fautes, c'est une ville tsadik. Si leurs fautes surpassent leurs mérites, c'est une ville racha. Et de même pour le monde entier. Un homme dont les fautes surpassent les mérites meurt immédiatement avec son mal... ; une ville, dont les fautes sont plus nombreuses que les mérites, périt immédiatement, comme il est dit : Le cri de Sedom et Amora est majoritaire... Il en est de même pour le monde entier : si les fautes sont plus nombreuses que les mérites, il est immédiatement détruit, comme il fut avec la génération du déluge... », (Téchouva, 3, 1-2). En effet, les habitants de Sedom et de Amora, ainsi la génération du déluge, n'héritent pas du monde futur (Sanhedrin 107b).

2) L'autre jugement a lieu chaque année, le jour de Roch Hachana: « Rabbi Yo'hanan dit : Trois Livres sont ouverts le jour de Roch Hachana ; celui des réchaïm, celui des tsadikim et celui des bénonim... » (Roch Hachana 16b). Le Rambam compare les deux jugements ; par conséquent, de la même manière, que lors du jugement post-mort, sont pesés tous les mérites et tous les méfaits, ainsi il en est, à priori, le jour de Roch Hachana : « De même que les mérites et les fautes d'un homme sont pesés à l'heure de la mort, ainsi chaque année, les fautes et les mérites de tout un chacun sont pesés le jour de la fête de Roch Hachana. Le tsadik y est scellé pour la vie, le racha pour la mort, et l'homme moyen est suspendu jusqu'au jour de Kippour... », (Téchouva 3, 3). Le but du jugement de Roch Hachana est de trancher l'avenir de chaque homme ici-bas, comme nous rappelons dans la prière de Moussaf de Roch Hachana : « Sur les pays il est dit, lequel (va) vers la guerre, et lequel vers la paix, lequel vers la famine et lequel vers la satiété, et les gens y

sont mentionnés pour la vie ou pour la mort ». Concernant la décision du jour de Roch Hachana, on pourrait demander: l'homme qui possède chaque année plus des mérites que de méfaits, ne mourra-t-il jamais? La réponse est qu'il meurt à cause de la faute de Adam Harichon, sur qui a été décrété: « tu viens de la terre et tu retourneras à la terre ». Chacun naît avec un certain laps de temps à vivre, et lorsque celui-ci se termine, l'homme meurt.

Etant donné que pour le compte de Roch Hachana, une majorité de méfaits provoque la mort de l'homme, ou la destruction de la ville, nous déduisons, que toute personne qui a vécu une année entière, ainsi toute ville qui n'a pas subi pendant l'année le sort de Sedom et Amora - et cela est le cas de l'écrasante majorité des villes dans le monde - n'avait pas dans son compte une majorité de méfaits lors du dernier Roch Hachana. Pourtant, parfois nous estimons que certains détiennent bien plus de méfaits que de mérites ? On pourra répondre, que notre évaluation n'est pas exacte, car :

« Le compte n'est effectué que selon la sagesse de D-ieu, qui, Lui-Seul sait comment mesurer les mérites et les fautes », (Téchouva 3, 2).

Le monde nous permet malgré tout, d'observer des criminels, tels les chefs des nazis, pour lesquels nous refusons résolument l'idée, qu'ils possèderaient plus de bonnes actions que de crimes ! On pourra expliquer, bien qu'ordinairement, les gens soient jugés selon la règle dictée, pour certains impies, D-ieu applique d'autres critères, comme pour Pharaon (Chémot, 9, 15, 16).

3) D'après l'explication du Ramban (Cha'ar Haguemoul), ces questions n'ont pas lieu d'être. D-ieu souhaite payer certains mérites et certaines fautes dans ce monde, et d'autres dans l'autre monde. Le jour de Roch Hachana, D-ieu ne met pas tous les mérites et toutes les fautes sur la balance, mais ne sélectionne qu'une partie, dont Lui-Seul connaît le secret. La Thora dit en effet: « Il paye directement (dans ce monde) le salaire (de bonnes actions) à ceux qui Le haïssent », (Dévarim, 7, 11). Les expressions « tsadik » et « racha » ici ne découlent pas d'une addition des mérites et des méfaits, mais tsadik veut dire celui qui est acquitté dans ce jugement, et racha veut dire celui qui perd ce jugement. Dès lors, le fait que la majorité des gens vivent, et que la majorité des villes ne sont pas détruites, ne nous renseigne pas sur la quantité des mérites ou des méfaits qu'ils possèdent.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Moché fait ses dernières recommandations. L'alliance entre Hachem et Son peuple est également valable pour les générations à venir.
- Moché prévient de la gravité de la faute de avoda zara et de la punition qu'elle causerait au peuple.
- Moché propose aux Béné Israël de choisir la vie et leur expose la mitsva de Téchouva.
- Dans Vayélekh, Moché rassure les Béné Israël. Hachem les aidera pour conquérir la terre d'Israël sous les ordres de Yéhochoua.
- Moché renforce Yéhochoua et enseigne la loi de "hakel". Le rassemblement tous les 7ans.
- Hachem annonce à Moché que les Béné Israël feront des avérot et Hachem se cachera d'eux (hv), alors les Béné Israël chanteront cette chanson (la prochaine paracha) et elle sera un témoin de la fidélité éternelle entre Hachem et le peuple Juif.

Ce feuillet est dédié pour la réfova chéléma de Rav Haïm ben Rahel

Chabbat
Nitsavim
VayeLekh

16 Septembre 2017
25 Eloul 5777

Ville	Entrée	Sortie
Paris	19h45	20h49
Marseille	19h30	20h30
Lyon	19h33	20h35
Strasbourg	19h23	20h27

*Vérifier l'heure d'entrée de
Chabbat dans votre
communauté

N°45

Shalshet News en quelques chiffres :

Diffusé chaque semaine dans environ 65 synagogues et envoyé par mail à plus de 200 contacts, le Shalshet News est lu chaque semaine par plusieurs centaines de personnes partout en France, et depuis peu, à l'international.

N'hésitez pas à diffuser ce feuillet à votre entourage et dans vos communautés.

Il est également possible de dédier le Shalshet News pour la réfova chéléma ou à la mémoire de quelqu'un.

Particuliers :

Si vous souhaitez recevoir chaque semaine le Shalshet par courrier, vous pouvez vous inscrire sur le mail moyennant une participation symbolique de 26 € / an.

Pour l'inscription à la newsletter hebdomadaire, merci d'envoyer un mail sur : shalshet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

Doit-on faire le "Gomel " lorsque l'on voyage d'une ville à l'autre (par exemple: Paris-Deauville) ?

Il est rapporté dans le Ch. Arouh' Siman 219.7 que le minhag ACHKÉNAZE (au nom des élèves de Rabbénou Yona et du Roch) est de ne pas réciter le "Gomel" après avoir traversé une ville, car les sages n'ont institué cette berakha seulement pour ceux qui traversent le désert (où il y a effectivement un danger).

Cependant, le Ch. Arouh' rapporte que le minhag SÉFARADE (basé sur l'avis du Rambam, Rachba, Ramban) est de réciter le "Gomel" lorsque l'on traverse une ville, au même titre que le désert car tous les chemins ont une "hezmate sakana" (présomption de danger) comme cela est marqué explicitement dans la Guemara Yérouchalmi (Berakhot Perek 4.4) à condition de parcourir la distance d'un "parssa" qui équivalait à 72 min.

Il en est donc de même, à priori pour ceux qui font le trajet par exemple, de Paris à Deauville.

Ainsi tranchent le Mamar Mordekhai siman 219,1 et plusieurs autres A'haronim.

Cependant, le "Hida" rapporte une coutume qui est de ne pas réciter la berakha du Gomel pour le trajet d'une ville à l'autre (bien qu'il soit > à 72 min). Cette opinion est retenue par le Caf Ha'hayim (siman 219,40) Le Alé Hadasse perek 4.15 rapporte que telle était la coutume à Tunis.

Cela pourrait s'expliquer par le fait que de nos jours, les chemins sont plus sécurisés qu'à l'époque.

[Or letsion helek 2 perek 14.42.

Le Yaskil Avdi préconise alors de faire la berakha sans le nom d'Hachem (ou se faire acquitter par une autre personne)].

Malgré tout, beaucoup de décisionnaires réfutent cet argument et recommandent de réciter le Gomel même de nos jours, d'autant plus que le danger sur la route n'est malheureusement pas écarté avec les accidents de voitures.

Ref :

- Yebia Omer (helek 1 O.H siman 13.13 et helek 2 O.H siman 14.11)

-Birkat Hachem (helek 4 perek 6.24)

-Halakha Béroura (siman 219.7) - Rav Meir Mazouz (Alon bayit neeman parachat houkat n*69,25)

-Chout Choél Vénichaal (helek 3 siman 180) qui réfute le Caf Ha'hayim et rapporte que la coutume de l'ensemble des communautés séfarades était de suivre le Ch. Arouh et c'est donc ainsi qu'il convient d'agir.

[Voir aussi le "Igroth Moché "(helek 2 O.H siman 59)qui explique le minhag séfara de faire le Gomel lorsqu'il traverse une ville vers une autre, par le fait que cela rentre dans la bonté d'Hachem qui empêche de nos jours les animaux sauvages d'attaquer nos chemins; ainsi que le Oréah' Michpat (siman 45) de Rav Kook qui explique le minhag séfara de par le fait que cette berakha a été instituée comme une "takanate h'azal beminyan " et donc bien que la raison n'est plus d'actualité, on continue malgré tout, à réciter cette berakha (à l'instar de la berakha "Meene Cheva "que l'on récite le vendredi soir.)]

David Cohen

Enigmes

Enigme 1 :

800 poules pondent en moyenne 800 œufs en 8 jours.

Combien d'œufs pondent 400 poules en 4 jours ?



Enigme 2 :

Comment peut-on trouver un cas où un homme fait 5

Amidot Chabbat et ce n'est pas un chabbat de kippour ?

Enigme 3 :

Un vieux berger dit à sa femme : "Lorsque je mourrai, tous les moutons seront donnés à nos enfants. Je souhaite donner la moitié du troupeau à mon aîné, notre cadet recevra le tiers du troupeau et enfin 1/9 pour notre plus jeune fils.« Quelques mois plus tard, le berger meurt et laisse un troupeau de 17 moutons. Les membres de la famille se rassemblent pour procéder au partage, mais ils ne savent pas comment le faire sans tuer de moutons. Un autre berger, vieil ami du père décédé, vient à leur aide et leur donne la solution au problème.

Quelle est la solution du vieux berger ?

Aire de jeu

Charade / Paracha

Mon 1er est une exclamation.

Mon 2nd est une unité de longueur anglophone.

Mon 3eme est une consonne.

Après avoir traversé mon tout, on pourra profiter du lait et du miel.

Jeu de mots

A la fin du repas, on aime bien desserrer la ceinture...

Devinettes

1) Qui étaient bûcherons et piseurs d'eau à l'époque de Moché Rabbénou? (Rachi 29,10)

2) J'ai la force de bouger mais je ne peux plus bouger. Qui suis-je? (31,2)

3) Je participe à la Mitsva avec tout le monde, pour que les autres méritent un salaire. Qui suis-je? (31, 12)

4) Je ne suis ni caché ni loin. Je suis proche. Qui suis-je? (30, 11-14)

Comprendre sa Tefila

La Guemara (Roch Hachana 11a) nous enseigne que Sarah, Rahel et Hanna ont été répondues (sur le fait qu'elles n'avaient pas encore d'enfants), le jour de Roch Hachana.

De même, la sortie de prison de Yossef ainsi que l'arrêt de l'esclavage des Bnei Israel en Egypte, sont deux évènements qui ont eu lieu en ce jour.

Pourquoi la Guemara met-elle en évidence que ces faits historiques ont eu lieu à Roch Hachana ?

Pour répondre à cette question, faisons une introduction : Le Rambam dit qu'à Roch Hachana et à Yom Kippour, nous ne récitons pas le Hallel car ce sont des jours de soumission et de crainte envers Hachem. De plus, La Torah appelle Roch Hachana "Yom Téroura", qui fait référence aux sonneries du Chofar, celles-ci ayant pour but d'inculquer à l'homme un sentiment de soumission. Nous comprenons que le but de tout cela est de réaliser que seul Hachem règne sur ce monde et que chaque chose qui arrive à une personne n'est que la volonté de Notre Créateur.

Avec cet élément de réponse, nous pouvons comprendre le sens de notre Guemara:

Sarah, Rahel et Hanna attendaient désespérément un enfant depuis de nombreuses années. Malgré leurs prières, elles n'étaient pas exaucées, jusqu'au jour où Hachem décida de répondre à leurs requêtes. Et le dénominateur commun est qu'elles avaient une foi inébranlable que seul Le Roi du monde pouvait agir pour elles. Et c'est cette conviction, que seul Hachem règne, qui leur a permis de toujours y croire et d'obtenir gain de cause. Ainsi, nos Sages veulent nous apprendre qu'elles n'ont été répondues le jour de Roch Hachana parce qu'elles ont mis leur destin entre les Mains de Hachem. Il en est de même pour Yossef et les Bené Israel en Egypte. De là nous apprenons, que le seul moyen de sortir favorablement du jour du jugement, est de réaliser que seul Hachem, que nous proclamons Roi en ce jour, est Maître de ce monde.

Que nous puissions tous mériter un jugement favorable.

(Tiré du Drach David)

Yehezkel Taieb

Ecrire un Sefer Torah

Il est écrit dans le Passouk: "Et maintenant, écrivez pour vous ce chant-là, enseigne-le aux Béné Israël, qu'il soit dans leur bouche..." De ce Passouk, les sages apprennent la Mitsva d'écrire un Séfer Torah. Chaque juif se doit d'écrire un Séfer Torah, dans lequel est mentionné le chant de la paracha de Haazinou. Dans la paracha de Choftim, il existe cette mitsva pour le roi. Le roi a donc l'obligation d'avoir un premier Séfer Torah en tant que juif, mais aussi un second qui l'accompagnera partout où il ira. Il en découle que le roi a une mitsva spécifique, d'être attaché à la Torah, lors de sa vie dorée et il se doit d'accepter sur lui, le chemin indiqué par la Torah.

Tout juif puise ses forces de la Torah et doit acquérir un Séfer Torah en l'écrivant ou en demandant à un scribe de le faire pour lui.

Le Roch explique que l'essentiel de cette Mitsva est l'étude de la Torah. Il déduit de là, que nous avons aussi la mitsva d'écrire des livres de la Torah orale.

Le Gaon de Vilna explique : En effet, aujourd'hui que la permission d'écrire la Torah Orale est actée, la Mitsva d'écrire un Séfer Torah inclut également l'écriture de la Torah orale.

La Torah emploie le terme de "chant", car comme le dit le Rav Elyachiv, le joli chant est apprécié même par ceux qui n'en sont pas forcément connaisseurs et il nous accompagne dans notre vie. Ainsi, la Torah doit nous accompagner partout, tout au long de notre vie.

Sanhédrin 21b, Ména'hot 30a, Roch: sefer Torah Siman 1, Rambam: sefer Torah 7,1. Tour, choul'han Aroukh, yoré déa 270. Chaagat Arié: Siman 34.

Moché Brand

Question à Rav Brand

Quelle est la valeur ou le sens du verset : « On apportera pour l'homme à purifier deux oiseaux vivants, purs, du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hysope ». (Vayikra 14,4) ? Car dans nos traditions africaines, nos anciens le font mais dans une véritable idolâtrie, en-dehors d'Hachem.

Parmi les obligations que la Torah nous demande de respecter, certaines s'appellent 'Houkim. Elles ont la particularité que leurs sens et leurs raisons n'étaient connus que par Moïse, mais il n'avait pas le droit de nous les communiquer.

Des érudits, comme le roi Salomon, avaient accès à ces raisons. La Bible rapporte au sujet de Salomon : « Il a parlé sur les arbres, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille... », (Rois I, 5, 13 ; dans certaines Bibles c'est dans Rois I, 4, 33). Le sens du verset est de nous rapporter que Salomon a expliqué les raisons du cèdre et de l'hysope apportés par le lépreux.

Nous aussi, avons le droit d'imaginer certaines idées. Je vous rapporte quelques réflexions mentionnées dans le Talmud.

La lèpre, que la Torah décrit au sujet des juifs, avait la particularité de ne se déclarer que chez

les personnes orgueilleuses, qui calomniaient les gens. Les pigeons piaillent et gazouillent, et ils représentent ceux qui parlent trop. Le cèdre et l'hysope sont des plantes qui sont respectivement particulièrement hautes ou particulièrement basses, et représentent l'orgueil et la modestie de l'homme. Les fils de laine colorés en rouge écarlate, appelés dans la Torah "Tola"at" "ver", représentent un ver de terre, animal particulièrement bas et petit. La guérison de l'homme orgueilleux qui calomnie passe par le fait qu'il voit comment le pigeon, qui le représente, sera égorgé devant lui ; cela doit lui inspirer la crainte devant sa propre mort. La partie orgueilleuse de sa personne, représentée par le cèdre, doit s'abaisser comme l'hysope et comme un ver de terre.

En ce qui concerne le pigeon vivant qui sera trempé dans le sang du pigeon mort et qui, par la suite, s'envole dans les champs, il représente probablement la personne qu'il a calomniée. En fait, les Sages disent que celui qui calomnie perd ses mérites au bénéfice de celui qu'il a calomnié. Ainsi le pigeon vivant qui fut trempé dans le sang du pigeon mort emportera avec lui ce sang, qui représente les mérites du pigeon mort.

Rav Yehiel Brand

Haftara

C'est la Haftara de Nitsavim que nous lirons ce Chabbat, extraite du chapitre 61 du prophète Yéchaya. C'est la dernière des 7 Haftarot de consolation. Celle-ci s'est dévoilée de façon progressive pour atteindre ici sa plénitude. Notre Haftara commence par le cri de joie poussé par les bné Israël : « je veux me réjouir en l'Eternel, mon âme désire se délecter de mon Dieu... ». La future réjouissance en Hachem est comparable à la joie d'un jeune couple lors de son mariage. Au moment de la délivrance future, les juifs reconnaîtront les bénéfices de l'exil et proclameront leur acceptation de toutes les situations vécues à travers l'Histoire. La délivrance progresse à l'instar d'une graine plantée dans la terre qui va germer et éclore. Cette délivrance ne sera pas propre au peuple juif, mais sera visible par le monde entier. Les bné Israël seront la couronne de la création et Hachem les nommera « Heftsiba...., celle que j'aime... ». « Sur tes murs, Yérouchalaïm, j'ai placé des gardiens tout le long du jour et de la nuit, jamais ils n'auront de répit... ». Selon le midrach, Hachem a désigné des anges pour être leurs sentinelles. Selon une autre explication, les Talmideï Hakhamim, impliqués dans l'étude de la Torah jour et nuit, seront les protecteurs du peuple. Le prophète Isaïe nous garantit que la délivrance est inéluctable pour une autre raison : Hachem a prêté serment « par Sa main droite et par Son bras puissant ». Mais la délivrance ne pouvait être complète sans la punition d'Edom, Hachem infligera une sanction aux édomites pour les atrocités commises contre les juifs.

Edom, aujourd'hui, pourrait inclure tous les peuples s'opposant à la pratique de la vertu et de la justice et ayant adopté la doctrine d'Esau (loi du plus fort).

Yéchaya va rappeler que Hachem a toujours traité les bné Israël avec bonté, bien qu'ils aient provoqué Sa colère. Le dernier passouk nous apprend que L'Eternel partage les souffrances du peuple juif en exil, non seulement au niveau collectif mais également à un niveau individuel.

C.O.

Comprendre Rachi

Moshé alla et adressa ces paroles à tout Israël : "C'est âgé de cent vingt ans que je suis aujourd'hui, je ne peux plus sortir et entrer..." [31, 1-2].

En observant bien l'explication de Rachi, une question se pose. En effet, Rachi explique d'abord "je ne peux plus sortir et entrer" et ce n'est qu'ensuite que Rachi explique "Je suis aujourd'hui".

Pourquoi Rachi n'explique pas le verset dans l'ordre ?

On peut répondre de la manière suivante :

Tout d'abord, voici ce que dit Rachi sur "je ne peux plus sortir et entrer" : On pourrait croire que sa force avait faibli mais le verset dit que son œil n'a pas faibli et son humilité ne l'a pas quitté. Ainsi, "je ne peux plus sortir et entrer" signifie "je n'ai pas le droit car la permission m'a été prise et a été donnée à Yéhochooua".

Et voici ce que dit Rachi sur "je suis aujourd'hui" : Aujourd'hui ont été remplis mes jours et mes années, ce jour-ci je suis né et ce jour-ci je mourrai. On peut à présent dire la chose suivante : si Rachi avait commenté selon l'ordre du verset en expliquant en premier "c'est âgé de cent vingt ans

que je suis aujourd'hui" alors on n'aurait pas compris son explication, à savoir que Moshé leur dit que c'est ce jour-ci qu'il est né et que c'est ce même jour qu'il va mourir. En effet, on se serait demandé pourquoi Rachi donne-t-il cette explication et d'où sait-il que cette explication est la bonne ?

Le sens simple est de comprendre plutôt que Moshé est en train de leur dire qu'il est très âgé (effectivement, il a cent vingt ans aujourd'hui) et qu'il n'a donc plus la force de sortir et d'entrer. Pourquoi Rachi ne donne-t-il donc pas cette explication qui est le sens simple ?

C'est la raison pour laquelle Rachi commence par nous expliquer la fin du verset qui nous montre que Moshé avait toutes ses forces physiques mais qu'il n'avait simplement plus la permission ; cela nous amène à se demander pourquoi précise-t-il alors son âge. Et c'est là qu'intervient l'explication de Rachi.

Finalement, Rachi a d'abord expliqué la fin du verset car c'est après avoir compris le vrai sens de la fin que l'on peut comprendre le vrai sens du début.

Mordekhaï Zerbib

שבת שלום

Charade N°44 – Ki Tavo

Hala – Vous – Deux - Vache

Matière à réflexion

Dans la parachat nitsavim (29;28), il est écrit: "Anistarot lachem élokeinou véaniglot lanou oulvaneinou ad olam laassot ète kol divrei atorah azot« Les choses cachées sont pour l'Eternel notre D.ieu, et les dévoilées sont pour nous et nos enfants à jamais pour accomplir toutes les paroles de cette Torah. Puisque le verset précise "à jamais" pourquoi a-t-il fallu insister sur "et nos enfants" ? Et en quoi ce qui résulte de cette déclaration amène à ce que nous gardions toute la Torah ? (Eléments de réponse : Mayana Chel Torah)

Cuisson par le Goy

Définition de l'interdit de "Bichoul goy" :

Lorsqu'un aliment a été cuit par un goy, il est interdit de le manger (sauf dans certains cas) par crainte d'en arriver à être proche du goy et de marier nos enfants avec les siens (halila). D'autres expliquent cet interdit en mentionnant que c'est par crainte que le goy nous cuisine des aliments non-cashers.

S'il est cuisiné par un goy, l'aliment est interdit à la consommation si et seulement si ces deux

conditions sont remplies :

- 1) l'aliment ne se mange pas cru (car cela montrerait un certain respect du goy envers le juif). Ainsi, s'il se mange cru alors on pourra le consommer même s'il a été cuisiné par un goy.
- 2) l'aliment est honorable, il serait amené à la table d'un roi et pourrait être servi à une personne importante . En effet, puisque cet interdit a pour but de limiter les relations avec les goyim, si un goy cuisine un aliment non important, il nous sera permis à la consommation car ce n'est pas l'habitude d'honorer son invité avec un tel plat.

Certains disent que ce qu'on appelle "aliment honorable" c'est ce que l'on sert dans les mariages. C'est pour cela qu'on ne pourra en aucun cas manger, par exemple, un plat de riz cuisiné par un goy car il comporte les deux conditions : il ne se mange pas cru et il se trouve dans des repas honorables. Par contre, une carotte ou du poivron, bien qu'on puisse les trouver dans des plats honorables, on pourra les consommer même s'ils ont été cuisinés par un goy étant donné qu'ils peuvent se manger crus.

Mikhael Attal

La Force de la Parole

Nous disons tous les jours, en clôturant notre téfila, la prière de Alénoù Léchabéa'h. Dans celle-ci, nous citons le verset : « Et tu sauras aujourd'hui et tu mettras sur ton cœur que Hachem est le D. dans le ciel et sur la terre »(Dévarim 4,39). Il est clairement précisé ici, qu'il y a 2 niveaux de perception : tout d'abord le savoir (Véyadata), et ensuite la compréhension du cœur (Vaachévota el lévavékha). Il est facile d'apprendre mais réussir à intégrer ce que l'on apprend, c'est autre chose. On peut donc se demander comment y parvenir ? Comment transformer une connaissance en un vécu ?

Nous disons dans Nitsavim : « Car la chose (la torah) est très proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur (la possibilité) de l'accomplir » (Dévarim 30,14).

Rav Dessler explique (Mikhtav méélichou Tome 4 p:257) à partir de ce verset, que la bouche est un excellent moyen pour influencer sa manière de penser, voire même la compréhension de son cœur. Il compare cela à une voiture qui serait sur

une pente. Si le moteur est éteint, il est très difficile de chercher à bloquer sa chute. Par contre, en démarrant son moteur, il devient très simple de stopper sa course et de la garer. Il en est de même pour l'homme, la bouche lui sert de moteur, en l'utilisant à bon escient, il permet à toute la machine de prendre une bonne direction. S'habituer à exprimer des paroles de torah permet de modifier tout son comportement.

Rav Israel Salanter changea complètement la manière d'étudier le moussar (morale) à son époque. Car le but de cette étude est double. Tout d'abord, elle permet d'acquérir certaines connaissances mais en plus, elle doit aider l'homme à réveiller son cœur, de l'attendrir pour qu'il cherche à toujours s'améliorer. Il demandait donc d'étudier avec élan, à voix haute en chantonnant pour permettre au cœur de s'ouvrir. Lui-même n'hésitait pas à prendre un passage qui l'avait touché et à le répéter sans cesse jusqu'à l'intégrer, le vivre. Certains ont même fait Téhouva rien qu'en l'entendant fredonner une

mélodie sur ces textes qu'il répétait. La bouche a donc cette force d'aider l'homme à mieux vivre ce qu'il apprend.

Mais elle permet également de vérifier si ce que l'on croit avoir compris est bien acquis. On pense parfois avoir saisi un passage de torah, mais lorsque l'on cherche à l'exprimer à quelqu'un d'autre, on s'aperçoit que ce n'est pas encore clair du tout. Répéter à voix haute ce que l'on apprend, permet souvent de cibler les zones d'ombre de notre compréhension.

En entrant dans un Beth Hamidrach plein de gens étudiant de cette manière, on peut clairement voir ce bouillonnement de l'étude. Celui qui est habitué à apprendre dans une bibliothèque universitaire, où le silence est roi, est parfois déconcerté en faisant ce 1er pas, mais peu à peu, il apprend à se laisser porter par cette vitalité qui l'aide à comprendre et à intégrer.

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphael Ben Yossef Samama



Les vacances terminées, Otniel prend le chemin de la Yéchiva. C'est sa première année de Yéchiva et il apprécie fort le fait de pouvoir passer sa journée à étudier la torah et à travailler sur lui pour améliorer ses traits de caractère. Tout cela lui plaît grandement. Cependant, seule une chose lui manque : les bons petits plats de sa maman. Ses parents cherchent désespérément une idée pour lui faire parvenir quelques bonnes choses jusqu'à sa Yéchiva située à deux heures de distance, afin qu'Otniel puisse étudier et progresser dans les meilleures conditions. Voilà que son père Yaakov trouve une idée géniale : le lendemain, il se dirige vers l'arrêt de bus à partir duquel part son fils et attend patiemment. Une fois l'autobus arrivé, il se dirige vers la soute à bagages pour y déposer dans un coin, une valise remplie de nourriture comme l'aurait fait un simple voyageur, à la différence près qu'il ne monte pas dans le bus mais retourne rapidement chez lui. Fier de son ingéniosité, il appelle ensuite Otniel et le prévient que de la nourriture lui sera livrée : il l'explique à son fils que pour la réceptionner, il lui suffira d'aller dans deux heures, là où l'autobus s'arrêtera et d'y retirer la cargaison de la soute. Pendant la pause, Otniel court à l'arrêt de bus et retire la valise qui sent les bonnes odeurs de sa maison. Grâce à tous ces bons mets, il se prépare à être rempli d'énergie pour Roch Hachana. Mais voilà qu'un matin, lors des sli'hot, alors qu'il réfléchit à ce qu'il doit améliorer, lui vient à l'idée que le stratagème de son père n'était peut-être pas des plus "cashers" et qu'il faudrait peut-être payer un ticket au chauffeur pour avoir utilisé ses services, à moins que l'on dise qu'il ne perd rien puisque de toute manière il

faisait le voyage.

Après la Téfila, il s'empresse de poser la question au Rav Zilberstein. Le Rav répond qu'il devra payer puisque parmi les services proposés par la société d'autobus, figure le fait que l'on puisse transporter avec soi toute sorte d'objets. On considère donc cela comme un service payable. Or, la règle disant que je ne dois pas payer un profit lorsque mon ami ne perd rien, n'est valable seulement lorsque mon ami n'aurait pu vendre ou louer ce service, comme par exemple habiter sa maison dont il ne se sert pas et qu'il n'aurait pu la louer pour des raisons quelconques (d'après l'explication du Choul'han Aroukh H"M 363,6). La soute du bus est considérée, quant à elle, comme un endroit louable. De plus, il est clair que l'entreprise n'est en aucun cas d'accord avec ces agissements puisque si tout le monde agissait ainsi, il ne resterait plus de place pour les bagages des voyageurs. Cependant, le Rav propose la possibilité de demander à un voyageur de prendre avec lui la valise, étant donné que le nombre maximal de valises n'a pas été atteint dans la soute.

Le Rav Haim Kaniewsky raconta qu'une fois, alors qu'il était un jeune étudiant à la Yéchiva, il s'endormit dans le bus du retour et se réveilla quelques arrêts après Bné Brak, à Ramât Gan. Il descendit immédiatement et dut faire le chemin jusqu'à chez lui à pied. Il demanda ensuite à son oncle, Le Hazon Ich, s'il devait payer à la société le surplus du trajet de Bné Brak à Ramât Gan, ce à quoi le Hazon Ich répondit : "quand on voyage, on paye!!", puisqu'il a voyagé sur le compte de la société qui a investi de l'argent sur cette ligne.

Haïm Bellity

A la Rencontre de Nos Sages

Rav Its'hak de Corbeil

Rav Its'hak ben Yossef de Corbeil est un tossafiste français du XIIIème siècle. Il était élève et gendre du Rabbi Ye'hiehl de Paris. Ses autres maîtres étaient les grands Rabbanim d'Evreux, notamment Rabbi Moshé et Rabbi Samuel d'Evreux. Il était reconnu pour sa piété, ce qui lui a valu d'attirer de nombreux élèves, dont les plus connus sont Rabbi Peretz de Corbeil, Rav Baruch de Niort et son compatriote Rabbi Yossef ben Avraham. Contrairement aux tossafistes français contemporains, qui s'attelaient plutôt à compiler les explications talmudiques des générations précédentes, il suit le mouvement allemand de l'école du Maharam de Rotenbourg et s'intéresse essentiellement aux conclusions halakhiques de ces mêmes explications.

En 1277, il publie son ouvrage le plus connu, le Sefer Mitzvot Katan (« Petit livre des commandements »), généralement appelé par les initiales SeMaK. Le titre officiel du livre est Amoudei hagola (« Les piliers de l'exil »). Il est divisé en sept "piliers", correspondant aux sept jours de la semaine, et comprend de la halakha contemporaine, des histoires et des leçons d'éthique et de morale. Dans son énumération des halakhot, il s'appuie sur le Sefer Mitsvot Gadol ("Grand livre des commandements"), en abrégé SeMaG, de Rabbi Moshé ben Yaacov de Coucy. Le SeMaK fut très favorablement accepté par les communautés ashkénazes, et fut souvent édité et annoté. Cette œuvre deviendra un livre de référence de la halakha. Les annotations de son élève Rabbi Peretz de Corbeil ont été introduites dans le texte des éditions plus tardives du SeMaK. Il a également publié Liqkouïm ("collections") ainsi que plusieurs petites compilations contenant ses décisions vis-à-vis du Minhag. Rabbi Its'hak ben Yossef de Corbeil décède le 29 avril 1280.

David Lasry

Réponses Enigmes N°44 – Ki Tavo

Enigme 1 : Il doit demander à l'un des deux gardes : "quelle est la porte que m'indiquerait l'autre gardien comme étant la sortie ?" Et il prendra l'autre porte.

S'il tombe sur le gardien qui dit toujours la vérité, il lui indique la porte que le menteur lui aurait indiqué (qui est forcément la mauvaise porte puisque l'autre est un menteur) et s'il tombe sur le garde menteur, il lui indiquera le contraire de ce que le garde qui dit la vérité lui aurait indiqué, donc la mauvaise porte.

Enigme 2 : La lettre Guimel à côté de la lettre Samekh le livre "Sefer Hahaïm" l'explique par le fait qu' Hachem déteste les personnes qui sont "Gas Rouah" (Arrogantes prétentieuses)